

*Questions orales*

Étant donné qu'un organisme national voué à la cause des Jeux olympiques, de la recherche médicale et du sport amateur devrait, plus que tout autre, être à l'abri de telles accusations, je tiens à donner l'occasion au ministre, pour la première fois, de démentir catégoriquement les sous-entendus de cet article. Est-il en mesure de faire ce démenti catégorique pour la Chambre et le reste du pays?

[Français]

**L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)):** Monsieur le Président, je voudrais souligner, en présence de tous les députés de cette Chambre, que l'article de journal auquel on fait allusion et où on dit que des amis du pouvoir seraient placés dans la Société canadienne des paris sportifs contient des éléments vrais, mais il y a quand même des éléments complètement erronés. Qu'il y ait des personnes qui ont déjà appartenu au Parti libéral, je ne peux pas le nier; mais il y a aussi des personnes qui appartiennent au Parti progressiste conservateur, et je ne peux pas le nier non plus. Mais ce que je peux dire, c'est qu'appartenir à un parti politique n'est pas un critère de sélection, et ne sera jamais un critère de sélection. Ce qui prédomine dans le choix qui a été fait par la Société canadienne des paris sportifs, c'est la compétence et la réussite. Les critères de base ont été de sélectionner les gens qui avaient bien fait avec Loto Canada avant que le gouvernement progressiste conservateur décide d'abolir cette corporation pour remettre 500 millions de dollars aux provinces, et c'est strictement cela qui a été fait.

[Traduction]

**M. Jarvis:** Nous aussi, nous nous intéressons à la compétence et à la réussite. Cependant, si nous réalisons des bénéfices grâce à ces paris sportifs, nous tenons à ce qu'ils n'aillent pas directement dans la poche d'une bande de larbins libéraux gourmands. Voilà ce qui nous préoccupe.

**Des voix:** Bravo!

## LA NOMINATION D'ANCIENS ADJOINTS DE MINISTRES

**L'hon. Bill Jarvis (Perth):** Le ministre peut-il nous expliquer, monsieur le Président, si c'est à dessein ou par hasard que l'ex-président de son association de circonscription a été nommé ainsi qu'un organisateur et un ancien adjoint du ministre des Finances, et enfin, qu'un ancien adjoint du ministre a obtenu un poste au Manitoba? Faut-il en déduire que cela n'est que pure coïncidence ou n'est-ce pas plutôt fait de propos délibéré par le parti libéral?

[Français]

**L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)):** Monsieur le Président, encore une fois, comme je l'ai dit, appartenir à un parti politique n'est pas un critère pour faire partie de la Société canadienne des paris sportifs. Mais si des personnes intelligentes ont choisi d'appuyer un parti politique, nous sommes dans une société libre, et si elles décident de le faire, elles peuvent le faire. Maintenant, si mon collègue d'en face veut que je rende publics les noms des gens de l'autre

côté qui m'ont demandé d'essayer d'appuyer des candidatures, je suis prêt à le faire, et c'est avec plaisir que je révélerai les noms de ces collègues d'en face.

[Traduction]

## LES CONDITIONS DE CANDIDATURE

**L'hon. Bill Jarvis (Perth):** Dans ce cas, monsieur le Président, ne serait-ce qu'au nom de la justice pour tous les autres libéraux du pays, le ministre pourra-t-il publier les conditions de candidature? Par exemple, un libéral depuis 72 heures est-il admissible ou doit-il ou elle être membre du parti depuis longtemps? S'il ou elle est donateur, depuis combien de temps et pour quel montant? Tout ce que nous voulons savoir en fait, c'est quelles sont les qualités requises de ces libéraux avant qu'ils n'obtiennent l'autorisation du ministre de profiter eux aussi de l'assiette au beurre et de s'en donner à cœur joie au détriment des contribuables?

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)):** Monsieur le Président, encore une fois, le Parti progressiste conservateur, en faisant ses recherches, n'a pas travaillé tellement longtemps.

Je veux simplement donner un exemple. Des avis ont été émis à la grandeur du pays . . . Et d'ailleurs, mon critique d'en face avait mentionné qu'il y avait des emplois disponibles à la Société canadienne des paris sportifs. Il y a eu 1,200 demandes d'emplois dans tout le pays. On est encore en train d'étudier ces dossiers et de faire passer des entrevues aux personnes intéressées.

Être membre du Parti libéral, du Parti progressiste conservateur ou du Nouveau parti démocratique n'est pas un critère. Maintenant, s'il y a des personnes assez intelligentes dans la Société canadienne des paris sportifs et qui appuient le Parti libéral, je leur dis: merci! C'est parce qu'elles sont plus brillantes que les autres; elles savent que nous voulons travailler pour le sport amateur; elles savent que l'on veut en faire une réussite. En fin de compte, on veut essayer de réparer l'erreur faite par le Parti progressiste conservateur, à savoir un gâchis avec la signature de l'entente de 1979 quand il a tout donné aux provinces, en ne laissant rien pour le sport amateur au Canada, en ne laissant rien pour les Olympiques de Calgary, en ne laissant rien pour les Jeux du Canada, en ne laissant rien pour les Jeux panaméricains, en ne laissant rien pour les Jeux du Commonwealth! C'est là la politique du Parti progressiste conservateur.

● (1420)

[Traduction]

**M. Bosley:** Et, monsieur le Président, les libéraux n'imposent pas le contrôle des prix et des salaires non plus.

**Des voix:** Bravo!